



Le numérique au service des Girondins

BUREAU SYNDICAL

RÉUNION DU 5 DÉCEMBRE 2011 à 14:00

Sous la présidence de Madame Anne-Marie KEISER

Présents :

Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Mr Alain RENARD (Vice-Président), Mr Anacléto ALFONSO (Secrétaire)

()

Absents:

Mr Bernard LAURET (Vice-Président) , Mr Jean-Louis GLEYZE (Titulaire)

DÉLIBÉRATION N°20111209_001

Participation Financière à des projets informatiques

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N°20111209_001
Participation Financière à des projets informatiques

Dans le cadre du projet de mutualisation de services numériques à destination des collectivités Girondines, le syndicat a engagé un certain nombre de partenariats avec des organismes proposant des services d'e-administration.

C'est le cas avec l'Association Marchés Publics d'Aquitaine pour l'utilisation de la plateforme de publication des Avis d'Appel Public à la Concurrence, avec l'Adullact pour l'utilisation d'un bouquet de services comme notamment le tiers de télétransmission qui permet de gérer les flux vers les services de l'état, la gestion électronique des délibérations et l'i-parapheur.

Les services utilisés nécessitent des développements complémentaires pour améliorer leurs performances techniques et fonctionnelles pour les adhérents aux services numériques.

D'autre part, ces partenaires travaillent aussi sur des nouveaux services qui ont un intérêt pour les adhérents, en particulier sur la gestion des flux dématérialisés ou la conservation des documents numériques dans le temps.

Le syndicat Gironde Numérique souhaite être un acteur actif de ces évolutions. Il participe à différentes réunions d'orientation des solutions et des groupes de travail des partenaires afin que les besoins des petites collectivités soient pris en compte.

C'est pour atteindre ces objectifs que nous souhaitons ainsi contribuer financièrement aux développements fonctionnels de la plateforme des marchés publics et à la création d'une solution de gestion des flux citoyens (gestion des courriers, des appels téléphoniques, etc), sujet très important dans les mois qui viennent avec la réforme des collectivités territoriales initiée par les services préfectoraux.

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

-De bien vouloir m'autoriser à verser une subvention de participation de 1500 euros net à l'association Marchés Publics d'Aquitaine afin de réaliser les développements nécessaires pour l'amélioration des fonctionnalités de la plateforme.

-De bien vouloir m'autoriser à verser une subvention de participation de 3000 euros net à Adullact Projet pour le développement de la solution Gestion des Flux Citoyens.

-De bien vouloir m'autoriser à signer tous documents afférents à ces participations financières.

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N°20111209_001

Participation Financière à des projets informatiques

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte GIRONDE NUMÉRIQUE,

le 5 décembre 2011

Pour expédition conforme.

La Présidente du Syndicat Mixte
Gironde Numérique

Anne Marie KEISER

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr